



Berstett



Gimbrett



Reitwiller



Rumersheim



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Après une année 2020 bouleversée mais également riche en innovations de toute sorte, nous avons tous l'espoir de pouvoir redémarrer la nouvelle année dans un climat plus serein ; hélas la crise sanitaire se prolonge avec son lot d'incertitudes sur nos modes de vie et nécessite une adaptation permanente en maintenant l'équilibre entre ce qui est acceptable pour la population, ce qui ne pénalise pas trop l'économie et ce qui est supportable par notre système de santé. Le nouvel espoir de s'en sortir est l'arrivée du vaccin qui est probablement le passage obligé pour nous débarrasser de ce virus qui, lui aussi, s'adapte.

Toutes les contraintes liées à cette crise pèsent aussi sur les budgets communaux avec d'une part les dépenses supplémentaires liées aux mesures sanitaires, notamment au niveau des écoles, et d'autre part le manque à gagner dû à certaines recettes qui vont faire défaut. Malgré tout, notre programme d'investissement rentre dans sa phase active avec les travaux de rénovation énergétique du presbytère de Reitwiller qui ont débuté au mois de janvier et la mise au point imminente des dossiers techniques des ensembles appartement/mairie de Gimbrett et de Berstett. Sous l'égide du SDEA, débuteront aussi prochainement les chantiers du bassin de pollution de Berstett et du bassin de rétention de Gimbrett. D'autres travaux sont prévus et seront validés dans le cadre du vote du budget 2021, nous y reviendrons dans nos prochaines publications.

Pour terminer, un grand MERCI aux ouvriers communaux et aux agriculteurs en charge du déneigement pour leur efficacité lors de l'épisode neigeux de mi janvier, épisode qui nous a permis de découvrir nos villages dans leur magnifique habit d'hiver ! Bonne continuation à toutes et à tous !

Votre Maire, Jean-Claude Lasthaus

Ce mois-ci, nous nous retrouvons à nouveau dans un contexte sanitaire difficile qui éloigne encore nos opportunités de se rencontrer : rebondir et reconstruire, tels seront nos objectifs pour 2021. La vie de la commune continue malgré tout comme vous le lirez dans ce bulletin.

Par ailleurs, le site internet de la commune a été rénové et différentes informations – outre le traditionnel affichage papier – seront diffusées par ce canal. De ce fait, les différents canaux de communication se complètent allègrement : alors, n'hésitez pas à vous y promener. Il a également été conçu pour un usage facilité via les téléphones mobiles et tablettes. Vous y trouverez tous les renseignements concernant les démarches et les réponses à vos questions urbanistiques.

Pour mémoire, l'adresse du site est : <http://www.berstett.info/>



« En hiver la terre pleure ;  
Le soleil froid, pâle et doux,  
Vient tard, et part de bonne heure,  
Ennuyé du rendez-vous. »

Victor Hugo, Les Quatre Vents de l'esprit, 1855

Nos villages sous la neige : Berstett

## LES ZONES DE NON-TRAITEMENT\* DANS LA COMMUNE

En collaboration avec les Associations Foncières de chaque village, vos élus ont déterminé les différentes zones de non-traitement phytosanitaire ; elles sont définies dans le cadre d'une charte interdépartementale de bon voisinage élaborée avec les agriculteurs. Elles ont pour objectif de respecter une distance de 5 mètres entre les habitations et les champs cultivés. Elles représentent environ 110 ares sur l'ensemble de la commune avec un peu moins de 40 ares à Berstett et à Rumersheim, environ 20 ares à Reitwiller et un peu plus de 10 ares à Gimbrett.

Ces zones restent des zones cultivables même si à certains endroits elles se transformeront en bandes enherbées paysagères avec de la jachère fleurie ou des plantes mellifères ; elles ne sont pas des zones de promenades. Une convention sera signée avec chaque agriculteur qui s'engage à ne pas traiter cette zone moyennant dédommagement pour pertes de cultures, achats de semences et entretien annuel de la zone. En outre, soyons respectueux de ces ZNT\*, ces bandes enherbées sont aussi récoltées pour l'affouragement des bêtes : ne jetez ni détritiques ni masques usagés et n'y laissez pas vos chiens divaguer !

## ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE ! Chaudière, poêle, chauffe-eau...

Maux de têtes, fatigue, nausées ? Peut-être que la cause se trouve dans la présence du monoxyde de carbone issu d'une combustion incomplète d'une source de chauffage (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole...) ! Pour limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons gestes.

- ➔ Faites vérifier et entretenir vos installations
- ➔ Aérez les locaux au moins 10 minutes par jour et maintenez vos systèmes de ventilation en bon état
- ➔ Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion

**En cas de suspicion d'intoxication** : aérer et arrêter les appareils à combustion, évacuer les lieux sans attendre.

Appeler le 15 (Samu) - le 18 (pompiers) ou le 114 (pour les personnes malentendantes)



Nos villages sous la neige : Gimbrett

## VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES : SOYONS PROACTIFS !

Vos élus ont rencontré une équipe du SDEA en vue de démarrer une étude du potentiel de dé raccordement des eaux de pluie. Si elle obéit à une mise en conformité au nouveau contexte réglementaire, elle n'en constitue pas moins une révolution dans la façon de penser la gestion des eaux de pluie : le raccordement systématique au réseau laisse place au dé raccordement à la source via des aménagements inventifs en identifiant les zones facilement dé raccordables (bâtiments publics).

Cette étude pilote intègre nos projets d'aménagement à venir (lotissement, ...). Cette stratégie insère pleinement notre commune dans la transition environnementale en réduisant sa vulnérabilité aux aléas climatiques ; elle rejoint l'objectif de retrouver un bon état écologique de nos cours d'eau et d'éviter les débordements en réduisant la mise en charge dans le réseau d'assainissement (et son risque de saturation). L'approche n'est pas que curative ; elle permet de s'adapter pour gagner en résilience car il est toujours préférable de prévenir plutôt que guérir : recharge des nappes, réduction du ruissellement, approche multifonctionnelle de certains endroits.

En décembre dernier, nous avons, avec un agent du SDEA, identifié, pour chaque village, les points de dé raccordement possibles comme par exemples les ateliers municipaux, le complexe scolaire, les églises, les mairies afin, entre autres, d'installer à certains endroits des récupérateurs d'eaux de pluie qui nous seront bien utiles cet été.



## COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE LA B.B.K.

Cette année 2020 aura largement été perturbée par la crise sanitaire de la COVID 19 et les confinements nous auront durant de longs mois, privés de notre loisir qui est la « pétanque ». Notre Structure, créée en 1998, existe à ce jour depuis 22 ans. Que les fervents joueurs de pétanque se rassurent, je leur confirme que notre Association « BOULE BERSTETT/KOCHERSBERG » est toujours en activité sur son superbe boudrome situé dans l'enceinte du Complexe Sportif de BERSTETT sur lequel nos 35 membres actuels ont hâte de revenir. Merci encore aux lectrices et lecteurs de ce « Dorfblattel ». A bientôt !

Gérard ULSEMER - Association De Pétanque BBK  
Siège Social : 30 rue Les prairies, BERSTETT



## TRAVAUX DE RÉNOVATION DU CHÂTEAU D'EAU DE TRUCHTERSHEIM

Dans le cadre de la préservation de son patrimoine, le SDEA – Périmètre Kochersberg Souffel engage des travaux de réhabilitation intérieure du château d'eau de Truchtersheim. L'opération nécessite la mise hors service du réservoir à compter du 15 janvier 2021 pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Durant cette période, les mesures techniques nécessaires seront prises pour assurer la continuité du service de distribution d'eau potable sur l'ensemble des communes dépendant de ce réservoir. Des variations de pression pourront toutefois être ressenties par les abonnés. Le prélèvement de débits importants d'eau ne sera pas autorisé pendant la durée des travaux.

Pour toutes informations complémentaires ou pour signaler une anomalie de fonctionnement, vous pouvez contacter le SDEA 24h/24 au 03 88 19 97.09 (contacts : Pierre PEIFFER / Sébastien DURAND).

## TAXE D'AMÉNAGEMENT : QUELS TARIFS EN 2021 ?

**Vous souhaitez faire construire un abri de jardin, une extension ou une piscine ?**

Vous êtes concernés par la taxe d'aménagement à payer. Elle s'applique à toutes les opérations d'aménagement, de construction (par exemple, les abris de jardin d'une surface supérieure à 5 m<sup>2</sup>), de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable). Le taux fixé par la collectivité territoriale est composé de deux parts (communale ou intercommunale et départementale), chaque part étant instaurée par délibération du conseil municipal et du conseil départemental.

Tout le détail sur notre site :

[www.berstett.info](http://www.berstett.info) ➔ Infos pratiques ➔ Urbanisme



Nos villages sous la neige : Rumersheim

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES (PRIMAIRE & MATERNELLE)

Cette année, les parents sont invités à prendre directement contact avec les directrices d'école :

### ➔ Pour l'école primaire :

Mme TISCHLER, Directrice de l'école élémentaire

Par téléphone : 03 88 59 43 80

Par mail : ce.0672889b@ac-strasbourg.fr

### ➔ Pour l'école maternelle :

Mme Beile, Directrice de l'école maternelle

Par téléphone 03 88 59 43 79

Par mail : ce.0672888a@ac-strasbourg.fr

RPI La Fleur des Champs, 42, rue de l'Herbe, 67370  
BERSTETT

## A CHACUN SON CHAT !

Qui ne connaît pas le célèbre Le Chat botté (1695) de Charles Perrault ou encore les Contes du chat perché (1946) de Marcel Aymé ? Autant de contes qui relatent la relation entre nous et ce petit félin, comme une complicité. Alors propriétaire d'un petit matou, d'un mignon minet ou autre petit (ou grand) chat, n'oubliez pas votre animal de compagnie : pour éviter que les souris ne dansent chez vous, pensez à l'aider à retrouver son chemin !

Désormais, les chats nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 doivent être obligatoirement identifiés et identifiables, par puce électronique ou par tatouage. À défaut, leurs maîtres encourent jusqu'à 750 euros d'amende. Cette identification facilite les retrouvailles entre maîtres et petits félins car en cas de perte, les animaux tatoués ou munis d'une puce électronique ont 80 % de chances d'être retrouvés !

Mizzy, rue des Roses



## DÉCHETTERIE DE PFULGRIESHEIM

En raison de travaux d'agrandissement et de réaménagement, **la déchetterie de Pfulgriesheim sera fermée jusqu'au 01/03/2021**

Durant cette période, la déchetterie de Dossenheim-Kochersberg sera ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 17h.



## « QUITTER SA MAISON SANS QUITTER SON VILLAGE »

### Point d'avancement de notre projet de résidence-seniors

Début janvier, vos élus ont – avec un représentant du Club des Aînés – à nouveau rencontré des représentants du bureau d'études Compas-Tis et d'Habitat de l'Ill pour avancer sur le projet, un projet pour notre territoire et au plus proche de vos besoins : ce projet s'articule dans une dynamique globale en s'inscrivant dans son environnement tout en gardant une dimension humaine. Le projet porté par vos élus est une résidence pour seniors autonomes : il ne s'agit pas d'une maison de retraite (ou EHPAD) qui a pour vocation d'accueillir des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'un suivi médical quotidien. **Une résidence-senior accueille des personnes âgées actives.**

Concernant l'enquête du mois de décembre, 55 questionnaires ont été exploitables ; ce qui représente 85 personnes : l'échantillon est statistiquement représentatif avec 14% de la population des seniors de la commune. 60% des ménages répondants sont en couple ; les personnes isolées représentent 4 répondants sur 10. Cependant, seuls 40% de ceux qui ont au moins un enfant, ont un enfant vivant dans la commune. Autrement dit, une part significative des enfants résident loin de leurs parents.

Je souhaite rester à mon domicile actuel	47 %
Je souhaite rester à mon domicile actuel et j'envisage des aménagements	7 %
J'envisage de déménager	16 %
NR/ Ne sais pas	29 %

La majorité des commentaires demeure favorable au projet et y voit un réel projet de solidarité intergénérationnelle pour préserver le lien dans et sur notre territoire. C'est une opportunité (voire une alternative) lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, de rester dans son environnement avant de se rendre dans un EHPAD (ou maison de retraite). L'enquête révèle d'ailleurs très majoritairement le souhait de rester à son domicile actuel le plus longtemps possible. Dans l'hypothèse d'un déménagement, plus de la moitié souhaite rester dans la commune avec une volonté égale de louer ou acheter un logement. Ce logement serait plus petit que l'actuel domicile et de préférence de type 2 ou 3 pièces.

Par ailleurs, vos élus ont également rencontré les professions médicales et paramédicales présentes dans nos villages pour

les impliquer dans le projet. Les résultats des différentes rencontres seront progressivement déployés dans les différents bulletins mensuels afin de vous tenir au courant de l'avancement du chantier. La prochaine réunion aura lieu début mars car nous avons le souhait de réaliser cette résidence au cours de ce mandat. Il reste à définir le modèle économique (nombre de logements, type de logements, mode de gestion, type de services proposés, etc.).

Là encore, vos réponses vont aider vos élus à donner vie à ce projet dans la mesure où il va falloir définir les types de services qui seront offerts dans la future résidence. A ce titre, les souhaits exprimés dans l'enquête révèlent trois services : la restauration sur place, l'accès à des soins infirmiers et à du portage de médicaments et la pratique d'activité (à travers notamment des sorties et des excursions).

### Une même personne a pu choisir plusieurs services

#### Quels services souhaiteriez-vous trouver prioritairement dans une résidence seniors

Restauration sur place	49 %
Soins infirmiers à domicile/portage de médicament	42 %
Activités	42 %
Aide-ménagère	35 %
Conciergerie / une personne sur place	24 %
Portage de repas	18 %
Système de téléassistance	18 %
Système de sécurité / de gardiennage	16 %
Salle multi-usage	16 %
Transport accompagné	13 %
Service de blanchisserie	13 %
Service de petites réparations	11 %
Aide informatique	11 %
Aide administrative	7 %

#### Quelles activités souhaiteriez-vous trouver ?

Sorties excursions	65 %
Activités sportives douces	43 %
Ateliers culturels	22 %
Ateliers ludiques	22 %
Ateliers culinaires	4 %



Nos villages sous la neige : Reitwiller

Responsable de la publication :  
V. Erné-Heintz  
(valentine.erne@berstett.fr)

Photographies « nos villages sous la neige » : merci à tous nos contributeurs bénévoles !

Conception - Impression :  
www.essence-graphique.com